



Ze guide



► La forêt

Aujourd'hui, la forêt représente 7 000 hectares, soit 70% de la superficie totale de la presqu'île du Cap - Ferret, mais, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la lande se résumait à de grandes étendues nues, marécageuses, plates et insalubres.

Sur l'initiative des « Captaux de Buch » (seigneurs locaux en Pays de Buch), Nicolas BREMONTIER et plus tard, Jules CHAMBRELENT ont entrepris de fixer les sables mobiles de la côte et d'assainir la lande en creusant des fossés de drainage, localement appelés crastes.

Dans les Landes, la situation était devenue invivable. Les sols sablonneux ne permettaient pas aux cultures de se développer et les épidémies de paludisme décimaient la population.

Le pin était, et reste toujours, la seule essence capable de supporter ces conditions. Les travaux vont aboutir à la loi du 19 juin 1857, qui impose à toutes les communes des Landes de Gascogne de boiser leurs territoires de pins maritimes. La région comptait jusque là 200 000 hectares de forêts naturelles, qui vont être étendues dans toutes la Gascogne landaise. À partir de là, le visage de la région va profondément se transformer et le pin va devenir l'arbre roi des Landes de Gascogne.



Au XIX^e siècle, les premiers « colons », pêcheurs, gemmeurs, ostréiculteurs, originaires de Gujan, La Teste, Arès, voire des Landes, investirent la côte alors sauvage et inhospitalière de la Presqu'île du Cap - Ferret.

Ces « colons » construisirent de simples cabanes, dévolues au seul travail de l'ostréiculture et de la pêche. C'est ainsi que naquirent progressivement les villages ostréicoles.

33

Collège
ANDRÉ LAHAYE
3, avenue de l'espérance
33510 Andernos-les-bains



CONSEIL GÉNÉRAL
Gironde
des Jeunes!



► Les prés salés d'Ares et Lège Cap-Ferret

La Réserve naturelle des prés salés d'Arès et de Lège-Cap-Ferret, située au Nord du Bassin d'Arcachon, entre le Bassin et les lacs médocains (Hourtin et Lacanau) a été créée en 1983, pour protéger la richesse faunistique floristique des plus grands prés salés d'Aquitaine, alors très convoités et soumis à une forte pression immobilière.

LES PRÉS SALÉS ONT UNE SUPERFICIE DE 200 HECTARES ET REPRÉSENTENT 1% DE LA SUPERFICIE DE LA GIRONDE.

Aujourd'hui, une partie des terrains a été acquise par le Conservatoire du littoral et leur gestion a été confiée à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) en 2007 ;

Un plan de gestion quinquennal, validé par le Ministère de l'environnement, définit l'action du gestionnaire.

Les agents de l'ONCFS sont chargés de l'application de la réglementation.



POUR ACCÉDER À L'ENTRÉE DE LA RÉSERVE

- En vélo : par la piste cyclable de la Presqu'île du Cap - Ferret, ou par le Port d'Arès.

► CONTACTS

ONCFS

Délégation Régionale Sud-Ouest
10, bis Route d'AX
33110 PORTET SUR GARONNE
e-mail : mn.pres-sales@oncfs.gouv.fr

OFFICE DE TOURISME ARES

Esplanade G. Dartiguelongue
33740 ARES
Tél. : 05.56.60.18.07
<http://www.ares-tourisme.com>

OFFICE DE TOURISME LEGE CAP-FERRET

1, avenue du Général de Gaulle
33950 LEGE CAP-FERRET
Tél. : 05.56.03.94.49
<http://lege-capferret.com>

► Surf



Né en 1996, le Surf Club de la Presqu'île a pour ambition de faire découvrir et partager la passion du surf. Les objectifs sont de former les jeunes surfeurs, de favoriser l'accès à la pratique du plus grand nombre et d'organiser des évènements, dans le respect des valeurs : respect de soi, des autres et du milieu dans lequel les surfeurs évoluent, partage de la passion et investissement personnel dans le développement du club.

► CONTACTS

SURF CLUB DE LA PRESQU'ÎLE

Mairie de Lège Cap-Ferret
33950 Lège Cap-Ferret
0557704014
contact@surfingcapferret.com
[www.surfingcapferret.com](http://surfingcapferret.com)

